

Le Mendulphin

N° 106

Bulletin municipal de SAINT-MOLF - octobre 2019

“ Les services techniques en action ”



www.mairie-saint-molf.fr



Travaux du centre-bourg



Desserte numérique à Saint-Molf



Élections municipales 2020

Nos partenaires

AMISSE Alain • PAYSAGE

2, rue de Quifistre
Boulay
44350 SAINT-MOLF

Tél. 02 40 62 53 11
Port. 06 98 14 45 54

alain.amisse@free.fr

Création et entretien
de jardin
Elagage • Abattage
Clôtures • Dallage



Gérald DAUCE

Plomberie • Chauffage

Impasse du Bréniguen
Parc d'activité du Mès
44350 SAINT-MOLF

Tél. 02 28 55 91 25

DOMINELEC



DOMotique
INformatique
ELECTricité générale

Hugo Morice ☎ 06 74 14 16 22
Co-gérant

contact@dominelec.com
44350 SAINT-MOLF

www.dominelec.com

Le Jardin de Virginie
Virginie Vieval

Artisan Fleuriste

02 51 16 91 52

3 rue de la Duchesse Anne
44 350 Saint-Molf



Ets COUPRIE Vincent

BOIS - ALU - PVC - MIXTE



- Fenêtres • Volets • Stores
- Portes • Portails
- Vitrages • Motorisations
- Portes de garage • Parquets
- Électricité • Plomberie



Pose exceptionnelle
et exclusive*



3 route du Réveri - 44350 SAINT-MOLF
Tél. 02 40 24 15 84 - Port. 06 71 01 61 83 - Fax 02 40 11 13 60
www.couprivincent.com - vincentcouperie@orange.fr

* Dépose systématique des vieux bâtis sans dégât et sans plus value

MAGRÉ THIERRY

MENUISERIE CHARPENTE ARTISANALE

Ouvertures - Fermetures
BOIS - ALU - PVC
Ossatures Bois
Cloisons sèches
Terrasses bois

TÉL. 02 40 22 09 77
06 77 82 40 52

44350 SAINT-MOLF
magre.thierry@wanadoo.fr





Chers Mendulphins,

Depuis le 1^{er} septembre, les actions de communication mises en œuvre par la commune sont encadrées par la loi, et ce jusqu'aux élections municipales de 2020.

Les électeurs sont convoqués le 15 mars 2020 pour le renouvellement des conseils municipaux ainsi que pour l'élection des conseillers communautaires de la communauté d'agglomération Cap Atlantique. Si un second tour est nécessaire, il aura lieu le 22 mars 2020.

Le prochain Mendulphin sera donc rédigé après les élections, en collaboration entre le service communication de la mairie et les élus qui seront en charge des affaires de la commune à cette date. Le bulletin municipal sera déposé dans vos boîtes aux lettres un peu plus tardivement, en fin de printemps.

Dans l'attente, vous trouverez de manière continue, sur le site internet de la mairie et sur les différents espaces d'affichage, toutes les informations utiles : dates des manifestations, travaux en cours, etc.

Le panneau lumineux d'information, prévu dans le cadre des travaux du bourg, a été installé place Camille Berthe. Il apporte une visibilité supplémentaire aux informations, tant municipales qu'associatives.

Les agents communaux restent également à votre disposition pour vous renseigner. Du fait de leur soumission au devoir de réserve, les agents publics n'ont toutefois pas à répondre à des demandes de diffusions d'informations non officielles ou à des invitations à exprimer leur opinion personnelle.

S'agissant de tout ce qui a trait à l'action de la municipalité, il vous est demandé de formuler votre demande par écrit, afin qu'elle soit transmise aux élus pour réponse officielle.

Nous vous remercions de respecter le professionnalisme des agents, particulièrement en cette période où leur statut leur impose la plus grande prudence.

L'actualité de notre commune n'en reste pas moins riche et variée : ce bulletin municipal, entre autres, vous informe sur le déploiement de la fibre optique, vous donne des nouvelles de la colonie de chauve-souris de l'église et vous incite à découvrir une nouvelle application pour smartphone destinée à sauver des vies...

Bonne lecture !

Valérie PERRARD,

Adjointe au Maire en charge de la communication et de la vie culturelle

Sommaire

Actus p. 4

Action municipale p. 12

Dossier p. 14

Environnement/Cadre de vie p. 17

Social/Santé p. 20

Enfance/Jeunesse p. 23

Intergénérationnel p. 31

Infos pratiques p. 32



Directeur de publication : Hubert DELORME

Responsable de rédaction : Valérie PERRARD

Assistant de rédaction : Alexandre HOGUIN

Crédit photos : Mairie de Saint-Molf, Département, Cap Atlantique, CAF, Association photo Guérande,

Romain Le Goff

Impression : GROUPE IMPRIGRAPH/Le Sillon - Savenay

02 40 58 91 24 - www.sillon.fr

Imprimé sur papier issu de forêts gérées

durablement avec encres végétales.

Tirage : 1 300 exemplaires

Dépôt légal : octobre 2019

IMPRIM'VERT®

Le point sur les travaux du centre-bourg et des bâtiments communaux

(Informations connues au vendredi 4 octobre 2019)

► Avancée des travaux d'aménagement autour de l'église

- **Rue de Kernoza (partie inférieure)** : la majorité des travaux sont achevés. La circulation s'effectue désormais à sens unique (rue de Kernoza > rue de l'Océan) ;



La partie inférieure de la rue de Kernoza

- **Rue de Kernoza (partie supérieure)** : les travaux (terrassement, pose de bordures, revêtements des trottoirs, etc.) ont commencé au début de la semaine et devraient prendre fin à la mi-novembre ;
- **Parvis de l'église** : la fin des travaux – l'embranchement et la mise à niveau de l'espace vert situé derrière l'église, notamment – est prévue pour la semaine précédant les vacances de Noël. Une interdiction de circuler est à prévoir.

► Les derniers travaux de la tranche 1

- **Rue de la Duchesse-Anne** : les panneaux de signalisation mentionnant la zone bleue ont été installés ;
- **Place Camille Berthe** : le mobilier urbain (bancs, corbeilles, appuis-vélos et plots) était en cours d'installation durant la première quinzaine d'octobre, de même que les travaux préparatoires pour l'habillage du transformateur et des toilettes publiques. Des panneaux de signalisation verticaux restent à installer ;
- **Parvis de la mairie** : les deux mains courantes pour accéder à la mairie ont été installées. Les bornes électriques et le point d'eau pour le marché ont été posés mais ne sont pas encore en service ;

► Plateau surélevé rue de la Duchesse-Anne

Les réalisations du plateau surélevé et du tapis enrobé à l'intersection des rues de la Duchesse-Anne et de la cure ont pris fin à l'issue du mois de juin.

L'opération, dont le montant global s'élève à 27 375 €, a été subventionnée à hauteur de 7 715 € par le Département.



► Des travaux menés pour trois bâtiments de la commune

► École publique la Roche Blanche

Parmi les travaux entrepris au cours de l'été :

- remplacement de la clôture côté rue de la Roche Blanche (1 985 €) ;
- réfection de l'ancienne classe informatique A5 (2 365 €) ;
- renforcement de l'ossature bois du préau de la maternelle (1 600 €) ;
- réfection d'une classe d'activités de maternelle (1 355 €) ;
- remplacement de l'éclairage intérieur des classes primaires (en 2019) dans le cadre du programme pluriannuel établi sur trois ans (7 737 €).



Salle de classe d'élémentaire repeinte avec de nouveaux luminaires



Salle d'activités de maternelle repeinte

► Salle des sports Thierry Guihard

- Remise en état des deux panneaux de basketball (3 260 €) ;
- Toiture : changement des trappes de désenfumage (8 690 €) et rénovation du faitage (2 200 €).

► Stade René Berthe

- Réparation des deux gouttières des vestiaires (2 375 €).

L'essentiel à savoir à propos de la zone bleue

- **Quoi :** mise en place d'une zone bleue de stationnement
- **Où :** rue de la Duchesse-Anne, parking du bureau de tabac – sauf ses places privées rue de l'abbé Léon-Biré, rue des épis – devant les bâtiments des logements sociaux – et parking de la place Camille-Berthe
- **Pourquoi :** permettre l'accès des commerces par leurs clients en assurant au mieux une rotation des places de parking, éviter aux endroits les plus stratégiques tout stationnement de longue durée (riverains, automobilistes adeptes de covoiturage...)
- **Pour qui :** l'ensemble de la population mendulphine, en particulier les commerçants et leurs clients ainsi que les riverains
- **Quand :** entrée en vigueur depuis mi-octobre
- **Horaires :** du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h ; le dimanche de 10h à 12h.
- **Durée de stationnement :** maximum deux heures



Rôle de la police municipale : veiller au respect de cette zone bleue. Dans un premier temps, des actions essentiellement préventives seront menées (vérification de l'apposition du disque de contrôle).

Le nouveau réflexe à adopter : apposer bien visiblement derrière son pare-brise le disque de contrôle à chaque stationnement en zone bleue !

Où trouver un disque ? Certains commerçants de Saint-Molf en proposent à leur clientèle. Des disques sont également en vente pour une somme modique au tabac-presse de la rue du Mès.

Deux nouvelles entreprises s'installent dans le Parc d'activités du Mès



▸ **RUEL**, entreprise spécialisée en menuiserie, charpente, constructions en ossature bois



▸ **GOURET**, entreprise de peinture

D'autres artisans sont en cours de négociation avec la Sela – société d'équipement de Loire-Atlantique, chargée par Cap Atlantique de la commercialisation du parc – pour s'implanter au sein du Parc d'activités du Mès. Le projet de supermarché reste d'actualité, plusieurs contacts sont en cours.



Le projet d'étude d'implantation d'une nouvelle salle de sports communautaire lancé



Depuis 2014, la commune de Saint-Molf s'est positionnée pour l'implantation d'un nouvel équipement orienté majoritairement vers la discipline de l'escalade.

Le club mendulphin des Voies salées est à saturation et la structure actuelle ne permet plus d'accueillir des compétitions au-delà de l'échelon départemental et ce, alors que le club forme des compétiteurs de niveau national.

Rappelons que l'escalade fera son apparition aux Jeux olympiques 2020 et que la France, quatre ans plus tard, les accueillera à son tour. Dès lors que la gestion du mur d'escalade de Saint-Molf relève de la compétence de Cap Atlantique, c'est la commission Grands équipements de la communauté d'agglomération qui, cet été, a lancé l'étude d'implantation d'un nouvel équipement communautaire* pour la commune.

Pour ce faire, un groupe de travail a été créé et le cabinet d'architecte programmate Cap Urbain a été choisi pour accompagner cette étude avec deux objectifs essentiels: analyser les besoins et demandes pour l'escalade – mais également d'autres disciplines sportives – et mettre en place plusieurs scénarios d'aménagement afin de n'en retenir qu'un seul. Celui-ci sera présenté au conseil communautaire de Cap Atlantique mi-décembre pour validation.

Le projet a reçu l'approbation de l'ensemble des élus référents de Cap Atlantique, qui voient dans ce futur équipement un moyen de développer l'escalade à très haut niveau tout en apportant une dimension touristique grâce à l'accueil de compétitions nationales.

*Un équipement est qualifié d'intérêt communautaire lorsque les élus de Cap Atlantique se sont accordés sur l'importance qu'il peut revêtir pour l'ensemble des habitants de la communauté d'agglomération, et pas seulement pour ceux de la commune où est implanté l'équipement.



L'actuel mur d'escalade à la salle des sports Thierry Guihard

Demande de reconnaissance de catastrophe naturelle

La commune de Saint-Molf vous informe que vous pouvez déposer en mairie un dossier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle si votre habitation a subi des dommages liés à un phénomène de sécheresse - réhydratation des sols. Cela peut engendrer, notamment l'apparition d'importantes fissures sur le bâti. Vous devez adresser un courrier en mairie - service urbanisme, sollicitant cette reconnaissance, accompagné de photos attestant des dégradations engendrées. La commune se chargera de transmettre votre demande aux services préfectoraux en charge de l'étude de ces dossiers. Merci de déposer vos dossiers pour le 30 novembre.



Grâce à la fibre, bientôt internet à très haut débit!

Au 1^{er} septembre 2019, 345 logements mendulphins sont en effet déjà raccordables, uniquement à la fibre de SFR.

S'il est chargé, pour Saint-Molf, de l'exclusivité du déploiement du réseau - les infrastructures optiques - les services de fournitures internet sont ouverts aux autres opérateurs. À terme, Orange proposera également une offre commerciale pour l'ensemble des clients raccordables à Saint-Molf, en complément de celle proposée par SFR.



Comment savoir si votre logement est éligible à cette « fibre à domicile » ?

Cap Atlantique met à votre disposition une carte interactive très précise permettant de suivre le déploiement : **dans la barre de recherche du site cap-atlantique.fr, taper « accès internet à très haut débit », cliquer sur le lien vers le site Cartefibre de l'Arcep.**

Les dons de sang à la hausse en 2019

Depuis 2016, à Saint-Molf, une journée de collecte de dons de sang est mise en place durant la saison estivale avec le concours de l'association guérandaise pour le don de sang bénévole.

Lors de l'édition 2019, organisée le 13 août dernier, 81 personnes ont fait le déplacement au centre culturel Roby Wolff pour faire don de leur sang.

Il s'agit d'un record depuis la création de cet événement dans la commune (67 personnes en 2016, 75 en 2017 et 59 en 2018). Ce chiffre est d'autant plus encourageant que 14 nouveaux donneurs ont été enregistrés cette année!



L'association guérandaise pour le don de sang bénévole tient, par ailleurs, à remercier les donateurs pour leur patience dans la mesure où l'attente a parfois été un peu longue en raison du nombre important de

personnes ayant désiré donner leur sang.

Par conséquent, l'Établissement français du sang proposera, dès l'année prochaine, un effectif médical - incluant médecins et infirmières - plus important.

Élections municipales - 15 et 22 mars 2020

Les électeurs sont convoqués le 15 mars 2020 pour le renouvellement des conseils municipaux ainsi que pour l'élection des conseillers communautaires de la communauté d'agglomération Cap Atlantique. Si un second tour est nécessaire, il aura lieu le 22 mars 2020.

Le futur conseil municipal de Saint-Molf comportera pour la première fois 23 membres - 19 conseillers avaient été élus en 2014, car la population était inférieure à 2500 habitants, seuil aujourd'hui atteint. Ce sont ces 23 conseillers qui éliront ensuite parmi eux le maire de la commune pour les 6 prochaines années.

Parmi les 23 conseillers, 2 siègeront au conseil communautaire de Cap Atlantique comme lors du mandat actuel.

Tous les candidats au premier tour des élections municipales doivent déposer leur candidature auprès de la préfecture avant le 27 février 2020.



Comme pour les élections européennes de 2019, les listes électorales sont extraites du répertoire électoral unique (REU). **Les personnes qui souhaitent s'inscrire sur les listes en vue de participer au scrutin peuvent déposer leur demande jusqu'au 7 février 2020.** Des inscriptions pourront être reçues jusqu'au 5 mars pour des cas bien précis et listés par l'article L30 du code électoral (jeunes devenus majeurs après le 7 février, fonctionnaires mutés, etc.).

- Possibilité de déposer les demandes d'inscription en ligne, sur les sites www.demarches-interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr, quelle que soit la commune de résidence. Le dépôt au guichet de la commune ou la transmission des demandes d'inscription à la commune par courrier restent possibles.
- Vérifiez en ligne votre inscription électorale et votre bureau de vote : www.service-public.fr.

Lutte contre les termites

L'arrêté préfectoral du 28 novembre 2011 reconnaît la commune de Saint-Molf contaminée par un foyer de termites.

Des actions préventives et curatives doivent être menées pour éviter la propagation et l'extension des zones infestées.

Notamment, l'arrêté préfectoral entraîne l'**obligation, en cas de vente d'un immeuble, de réaliser un diagnostic de l'état parasitaire de l'immeuble vendu. Cela concerne l'ensemble du territoire de la commune.**

Le village de Boulay a fait l'objet d'un arrêté municipal, le 11 janvier 2012, dans la mesure où une infection était avérée.

Le 31 mai 2019, la commune a réceptionné une nouvelle déclaration de présence de termites, dans un immeuble situé au lieu-dit Le Greno.

Un périmètre précis d'intervention a été défini, les propriétaires concernés (informés par courrier) devront procéder à la recherche de termites ainsi qu'aux travaux préventifs ou d'éradication nécessaires.

Départements couverts par un arrêté préfectoral délimitant les zones infestées par les termites au 31/12/2010



Carnet rose

- Le 17 juillet, Ophélie ROUSSEL, animatrice et directrice adjointe du service enfance de la Récré Multicolore, a donné naissance à un petit **SÖREN**. Félicitations à la maman, au papa, Joris ROUSSEL, ainsi qu'à sa grande sœur, Télia!
- Le 6 août, Alexandre TONNERRE, responsable du service urbanisme, est devenu le père d'un petit **MEWEN**. Félicitations à la maman, Élodie ARNAUD, au papa ainsi qu'à sa grande sœur, Lexie!

Cérémonie des vœux du Maire à la population

Le Maire Hubert Delorme et l'équipe municipale présenteront leurs vœux à la population mendulphine **le vendredi 10 janvier 2020, à 19h, à la salle de la Roche Blanche, rue de la Roche Blanche.**

Repas des aînés mendulphins

Dimanche 12 janvier 2020, salle de la Roche Blanche

Tous les Mendulphins et Mendulphines âgés de 70 ans et plus sont invités à participer à cet événement festif de début d'année. Les personnes concernées recevront une invitation dans leur boîte aux lettres à partir de la mi-décembre.

Si vous n'avez pas déjà participé au repas les années passées, si vous n'avez pas reçu l'invitation ou si vous êtes récemment arrivés sur la commune*, alors inscrivez-vous directement auprès de l'accueil de la mairie (02 40 62 50 77 ou accueil@saintmolf.fr).

*Un justificatif de domicile vous sera demandé.

Des retours positifs pour le kayak de mer!

Durant la saison estivale, des balades en kayak de mer étaient organisées dans les étiers de Saint-Molf et de Pont d'Armes par le club Nautisme en Pays blanc.

En raison de mauvaises conditions météorologiques et, parfois, d'un nombre insuffisant d'inscrits, seule une randonnée de deux heures a pu avoir lieu, le 19 août.

Huit personnes y ont pris part, aussi bien des résidents de la Presqu'île que des vacanciers habitués de la région ou appréciant simplement la discipline.

En plus de recevoir de nombreuses questions – notamment à propos des dates, qui ne convenaient pas toujours pour des personnes intéressées par ces sorties – le club Nautisme en Pays blanc a reçu des retours positifs des participants.

Cet événement pourrait ainsi être reconduit lors des prochaines vacances d'été pour permettre, entre autres, de poursuivre le développement du kayak et faire découvrir davantage la région.



Distribution de l'agenda de poche municipal 2020

Chaque année, en amont de la cérémonie des vœux du Maire à la population, une carte d'invitation est remise dans les boîtes aux lettres mendulphines. En 2020, chacune d'elles sera accompagnée d'un exemplaire de l'agenda de poche municipal, dont le thème porte sur le recyclage.





Du 24 au 28 avril - Exposition « Un été à la mer » par YGEMO



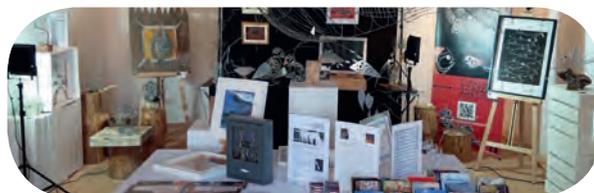
Du 29 avril au 5 mai - Exposition « Isabelle Alberge expose ses pastels » par Isabelle Alberge



Du 6 au 12 mai - Exposition « Trois femmes exposent » par Christelle Béchu (absente sur la photo), Isabelle Maison et Annie Seiller



Du 14 au 19 mai - Exposition « Découverte de la subligraphie par l'image » par Alain Besombes



Du 20 au 26 mai - Exposition « Du fil à la couleur » par Marie-France Oosterhof et ENZO



Du 27 mai au 9 juin - Exposition « La douceur du temps qui passe » par MONIQ



Du 10 au 16 juin - Exposition « Balade de mes pinceaux » par Irène Le Boursicaud



Du 12 au 25 juillet - Exposition « Évasion » par Martine Hervy-Tréhudic et sa petite-fille Victoria Tréhudic



Du 1^{er} juillet au 11 août - Expo d'art communale avec l'atelier d'art Kozh Derv et 14 artistes (peintres, sculpteurs, photographes, etc.)



Du 26 au 31 août - Exposition « PhotoDay, l'art de raconter des histoires en photo » par Virginie Minot



Du 2 au 15 septembre - Exposition « Femmes, toujours » par Mona Devulder et Pierre Faussier



Du 16 au 30 septembre - Exposition « L'art et la lumière, un vecteur d'émotions » par Françoise Naud et RAYMAR



Du 5 au 7 avril - Journées européennes des métiers d'art (ici Cécile Le Luhandre et Stéphane Commard, à la chapelle Saint-Germain)



27 avril - La chasse aux œufs organisée par le service enfance au Bois Pierrot



8 mai - Cérémonie de l'armistice de la Guerre 39-45 avec l'Amicale des anciens combattants



12 mai - Cérémonie de dénomination du centre culturel Roby Wolff



12 mai - Cérémonie de dénomination du stade René Berthe



12 mai - Cérémonie de dénomination du stade René Berthe



25 mai - Journée citoyenne



18 mai - Les petits « acteurs en herbe » sur les planches pour le spectacle de la crèche



5 juin - Repas et spectacle intergénérationnels entre les enfants et les aînés



15 juin - Cérémonie de dénomination de la salle des sports Thierry Guihard



3 août - Sardinade place Camille Berthe et vide-greniers nocturne dans le centre-bourg



18 août - 44^e édition de la Fête des battages au Bois Pierrot



Du 6 au 9 août - Stage de karaté à la salle des sports Thierry Guihard



8 septembre - Remise de la médaille de la Ville à Evan Dauce (plomberie) et Pierre Kowalteck (peinture), meilleurs apprentis de France



20 septembre - Journée citoyenne de lutte contre le baccharis



8 septembre - Vingt-trois associations présentes lors du forum et de l'accueil des nouveaux arrivants

La police municipale pluricommunale dresse un bilan positif à l'issue de la saison estivale 2019



► Gens du voyage

Grâce à la vigilance des services municipaux et des associations occupant le site du bois Pierrot, aucune intrusion illicite n'a été constatée sur le site cet été, permettant le déroulement des diverses manifestations en toute sérénité. Ces manifestations ont bénéficié d'une présence policière qui rassure organisateurs et visiteurs.

► Permanences des policiers en mairie

Plus de trente personnes se sont déplacées en mairie de Saint-Molf pour rencontrer les policiers municipaux lors de leur permanence du mardi matin, de 10 h 30 à 12 h. La majorité des demandes concernent des problèmes de voisinage, des signalements dangereux relatifs à la sécurité routière ou le signalement des animaux errants.

► Animaux errants

Grâce au conventionnement entre la mairie, l'association 30 millions d'amis et le refuge intercommunal de Kerdino, une dizaine de chats errants ont pu être recueillis sur le territoire communal. Ils ont été stérilisés, vaccinés, pucés et remis dans la nature sur le lieu de prélèvement. Des chiens perdus ont également été remis au refuge ou redonnés à leurs propriétaires une fois identifiés.

► Sécurité routière

Pas d'accident grave constaté à Saint-Molf durant l'été. Des services de contrôle de vitesse ont été mis en place ainsi que des opérations de contrôles des deux roues. Plusieurs motards ont été invités à remettre en état leur machine, surtout celles présentant des échappements bruyants afin de garantir la tranquillité publique.

► Opérations tranquillité vacances

Sept résidences principales ont été surveillées à la demande de leurs occupants, en leur absence, par les policiers municipaux dans le cadre de cette opération. Aucun incident n'a été signalé, nous invitons les habitants à profiter plus largement de ce service gratuit.



Formulaire disponible sur le site www.mairie-saint-molf.fr, rubrique Pratique > Police municipale, ou à demander à l'accueil de la mairie ou lors des permanences de la police municipale.

“ Rencontrez vos élus

Hubert DELORME	Maire	le samedi matin sur RDV Exceptionnellement en semaine après 18 h 30 sur RDV
Marc BREHAT	1 ^{er} adjoint Cadre de Vie	sur RDV
Didier PLANÇON	2 ^e adjoint Urbanisme, Habitat, Affaires Sociales	sur RDV
Emmanuel BIBARD	3 ^e adjoint Vie Associative et Sportive, Développement Touristique	sur RDV
Valérie PERRARD	4 ^e adjointe Communication et Vie Culturelle	sur RDV

Prenez rendez-vous en contactant l'accueil de la mairie 02 40 62 5077 ou accueil@saintmolf.fr

Les décisions de vos élus

Sélection de délibérations votées par le conseil municipal depuis avril 2019. Certains sujets étant traités dans des articles dédiés de ce bulletin, ils ne sont pas repris ici.

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE MANDAT 2020-2026

L'effectif des élus siégeant à Cap Atlantique est encadré de façon précise en fonction de la population du territoire intercommunal. La composition actuelle du conseil communautaire résulte d'un accord local, sur lequel le conseil municipal a renouvelé son approbation. Le nombre de sièges pour Saint-Molf reste de 2 sur 51.



CONVENTION DE MUTUALISATION DU DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

Cap Atlantique a recruté une personne spécialisée dans la protection des données. Le conseil municipal a approuvé la mutualisation de ces fonctions, ainsi la commune va bénéficier de cette expertise permettant de répondre à son obligation réglementaire, à moindre coût (1 016 € par an, après prise en charge de 20 % de la dépense par Cap Atlantique).

AMÉNAGEMENT DU BOURG

Un total de 386 000 € de subventions est à présent acquis à la commune pour ce projet. En tenant compte également d'une part des diverses dépenses prises en charge par des partenaires extérieurs (syndicat des transports, Cap Atlantique, Département) et d'autre part de la récupération de la TVA sur les travaux, le reste à charge de la commune s'élève à environ 920 000 € soit 56 % du coût total de l'opération, sans compter deux subventions qui sont encore en cours d'instruction auprès de la Région et qui pourraient venir réduire la facture de 107 600 €, mais aussi les subventions qui seront sollicitées en 2020.

Contentieux contre le projet d'aménagement du bourg : le désistement d'instance des requérants est officiel (notifié le 25/09/2019), l'opération ne fait désormais plus l'objet d'aucun recours.

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE ET PLAN MERCREDI



Le conseil municipal a adopté le projet éducatif territorial (PEDT) qui formalise une démarche permettant de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Une enquête de satisfaction a été menée en avril - mai auprès de familles d'enfants scolarisés. Avec 50 % de retours, les résultats sont parlants, ils démontrent une satisfaction globale des usagers.

Le PEDT, dont le plan mercredi est une composante, permet de prendre acte de ce qui se fait déjà au sein des services communaux dédiés à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse; il permet de donner des orientations prioritaires pour l'avenir :

- valoriser le patrimoine local et intéresser les enfants comme les jeunes à celui-ci;
- rendre acteurs les enfants et les familles au sein des accueils communaux;
- développer les partenariats et les actions en mutualisation avec les communes voisines.

Grâce à l'obtention du label « plan mercredi », la commune va bénéficier d'une subvention supplémentaire de 3 700 € pour le fonctionnement de l'accueil de loisirs.

CONVENTION AVEC LA RÉGION POUR L'UTILISATION DE LA SALLE DES SPORTS PAR LE LYCÉE KERGUENEC

Le lycée utilise la salle des sports Thierry Guihard à raison d'environ 380 heures par an. Le conseil municipal a approuvé une convention avec la Région, en charge des lycées, permettant la perception par la commune d'un remboursement forfaitaire des coûts d'utilisation de la salle par le lycée (environ 3 300 € par an).



Les services techniques en action



À travers ce dossier, nous avons souhaité vous présenter les six personnes rattachées aux services techniques municipaux qui, quotidiennement, œuvrent pour l'entretien et l'amélioration du cadre de vie de la commune, ses habitants mais aussi les vacanciers réguliers et occasionnels découvrant Saint-Molf. Bien qu'il soit parfois difficile de percevoir et mesurer l'importance de leur investissement dans les tâches qui leur sont confiées, les agents techniques réalisent un travail précieux et indispensable.

Si leur présence sur le terrain est tout à fait visible, leurs missions sont souvent vouées, cependant, à être accomplies dans l'ombre. Aussi nous vous proposons, dans ces pages, d'en apprendre davantage sur leur identité et, photos à l'appui, de découvrir à quoi s'apparente leur rôle respectif.

En plein air ou en intérieur, pour des manifestations occasionnelles ou ponctuelles, communales voire intercommunales, les agents techniques sont sollicités pour intervenir lors de bon nombre de situations.

■ Lors de quelles manifestations fait-on appel aux agents techniques ?

Elles sont nombreuses et ne demandent pas toujours le même apport de travail. La plupart de tous ces événements ont lieu au moins une fois dans l'année, parfois plus.

Ainsi, les agents peuvent être sollicités lors de la Fête des battages et des Feux de la Saint-Jean, en période estivale. Dès la rentrée scolaire, ce sont eux qui installent le matériel nécessaire – grilles, chaises, etc. – dans le cadre du forum des associations.



Trois agents techniques, dont Joseph, ont préparé la salle des sports pour le forum des associations

Ils interviennent également pour permettre le bon déroulement des expositions, aussi bien à la chapelle Saint-Germain – installation de grilles supplémentaires, remplacement des lampes, installation de la vitrine lors de la saison culturelle 2019 – que pour le week-end champignons, à la mi-octobre.

En préambule de la période des fêtes de fin d'année, ils procèdent également à l'installation des illuminations et des sapins de Noël, généralement une semaine avant le marché de Noël, puis à leur retrait lors de la semaine suivant les Vœux du Maire.

Les agents techniques peuvent aussi participer à la préparation de manifestations organisées à une échelle plus importante, intercommunale, notamment, à l'image de la Fête du Parc naturel régional de Brière, que la commune a accueillie en 2017.

■ Quelles missions régulières réalisent-ils ?

Dans le centre-bourg, les villages et les lieux-dits, les cinq agents techniques ont de quoi s'occuper, aussi bien auprès des espaces verts que des zones d'eau et dans les bâtiments appartenant à la commune.



Pour David et Emmanuel, opération arrachage de plantes invasives dans la mare de la rue de l'étang



Débroussaillage, désherbage, tonte, entretien, réparation... tout y passe. Avec l'appui de leurs spécialités, chaque agent se voit confier une mission adaptée.



Le fauchage réalisé par Emmanuel à l'aide du tracteur



Patrice procède à la tonte de la pelouse située à côté de la mare de la rue de l'étang



Ronan en phase de débroussaillage

► Chaque agent travaille-t-il seul ?

Pas dans toutes les situations, en tout cas. Cela dépend de la tâche qu'il doit remplir. Lorsqu'il est nécessaire d'arracher une plante invasive, par exemple, il n'est pas surprenant de voir les agents procéder en duo.

Concrètement, tout dépend de la mission et de la diversité des tâches à accomplir. Lors du forum des associations, jusqu'à trois agents peuvent être sollicités dans la mesure où le matériel est conséquent : tables, chaises, grilles, etc.

Dans certains cas, il arrive que l'ensemble des agents techniques soient mobilisés. Ce fut notamment le cas lors de l'installation des jeux du jardin public de la cure, qui a demandé l'intervention des cinq agents durant près d'une semaine.



Installation des jeux pour enfants au jardin public de la cure en juin 2019

► Les agents sont-ils sollicités lors de situations exceptionnelles ?

En période hivernale ou lorsqu'ont lieu de forts coups de vent, il arrive que les agents techniques de la commune interviennent pour dégager les routes des arbres qui auraient chutés sur la route. Au moment où se produisent de tels événements, ils procèdent même

à un état des lieux général du territoire communal afin de vérifier qu'il n'y ait pas d'inondations, que des branches n'englobent pas la voirie ou encore que les grilles d'eau pluviales ne soient pas obstruées par des corps étrangers (feuilles, papiers, brindilles, etc.).

► Existe-t-il une journée de travail type pour les agents des services techniques ?

Plût que de parler de journée type, il s'agit davantage d'évoquer des périodes type, en particulier pour l'entretien d'espaces verts. L'exemple des haies illustre bien ce phénomène : elles sont évidemment taillées à des périodes de l'année propices. La tonte ne débute qu'au printemps puisqu'elle n'a pas lieu d'être en hiver. La période de la rentrée scolaire figure, elle aussi, parmi les moments de l'année nécessitant des interventions particulières de la part des agents : nettoyage des aubettes, des cheminements piétons aux abords de l'école,

des cours (restauration scolaire et école), réglage de la sonnerie, etc. De manière générale, les agents techniques ont des priorités fixées par les supérieurs hiérarchiques. Ils gèrent alors leur emploi du temps avec l'obligation de les prendre en compte. Quoi qu'il en soit, dès lors qu'une urgence doit être réglée, les agents techniques ont l'impératif de se rendre immédiatement disponibles. Ainsi, certains jours de l'année, il leur est demandé de rester joignables 24h/24.

Présentation de l'équipe des services techniques

L'équipe est composée de cinq agents techniques et d'un directeur. Malgré une polyvalence nécessaire en raison d'un effectif limité, chacun possède ses spécialités. Nous vous invitons, à travers cette page, à vous familiariser avec leur visage tout en apprenant quelque peu à les connaître. Présentation.

Joseph Robert

Âge : 52 ans
 Situation : marié, 2 enfants
 Ville d'origine : Saint-Molf
 Ville de résidence : Saint-Molf
 Formation : CAP Paysagiste
 En poste depuis : octobre 1999 (20 ans)
 Missions principales : entretien des bâtiments communaux (principalement ceux du restaurant scolaire et du service enfance jeunesse)
 Moyens techniques les plus utilisés : petits matériels de bricolage



David Curot

Âge : 41 ans
 Situation : marié, 2 enfants
 Ville d'origine : Chartres (Eure-et-Loir)
 Ville de résidence : Mesquer
 Formation : BTS Aménagement paysager et bac en agronomie
 En poste depuis : décembre 2018 (11 mois)
 Missions principales : entretien des espaces verts, parfois des bâtiments
 Moyens techniques les plus utilisés : tondeuse et débroussailluse



Ronan Fréour

Âge : 29 ans
 Situation : célibataire
 Ville d'origine : Mesquer
 Ville de résidence : La Turballe
 Formation : CAP Paysagiste
 En poste depuis : juin 2019 (5 mois, à la suite d'une mutation)
 Missions principales : entretien, tonte et désherbage des espaces verts
 Moyens techniques les plus utilisés : tondeuse et débroussailluse



Emmanuel Chesnier

Âge : 32 ans
 Situation : marié, 2 enfants
 Ville d'origine : Ancenis
 Ville de résidence : Saint-Molf
 Formation : BEP agricole
 En poste depuis : novembre 2016 (3 ans)
 Missions principales : entretien de la voirie (trottoirs, haies, panneaux, nids-de-poule, etc.)
 Moyen technique le plus utilisé : tracteur



Patrice Chéneau

Âge : 55 ans
 Situation : célibataire
 Ville d'origine : Saint-Molf
 Ville de résidence : Saint-Molf
 Formation : CAP Maçonnerie
 En poste depuis : janvier 1987 (32 ans)
 Missions principales : entretien des grands espaces verts, du cimetière, des terrains de football et gestion des frelons
 Moyens techniques les plus utilisés : tondeuse et débroussailluse



Pierre Chézeau, directeur des services techniques

Âge : 58 ans
 Ville d'origine : Nice (Alpes-Maritimes)
 Ville de résidence : Piriac-sur-Mer
 Formation : CAP et BEP Dessinateur en construction mécanique
 En poste depuis : avril 2013 (6 ans et demi, à la suite d'une mutation)
 Missions principales : Suivi des travaux (voirie, espaces verts, éclairage public, bâtiments), élaboration des marchés publics, demandes de subventions, interlocuteur privilégié avec les partenaires institutionnels (Cap Atlantique, Sydela...) et commerciaux (concessionnaires, entreprises), etc.



Les services techniques en quelques chiffres :

- 5 agents techniques et 1 directeur ;
- Plus de 45 000 m² d'espaces verts à tondre, dont 20 900 m² consacrés aux deux terrains de football et leurs abords (René Berthe et du Pont-Clin) ;
- 8 000 bulbes plantés dans la commune (dont 3 000 autour de la chapelle Saint-Germain) ;
- Une 1^{re} fleur pour le label « Villes et villages fleuris de France » obtenue en 2018 ;
- 40 km de voirie communale ;
- 20 km de chemins ruraux (privés et communaux) ;
- 80 km d'accotements et de haies.

Un nouveau cheminement piéton relie Kermolier au centre-bourg

Loire
Atlantique

Cette nouvelle liaison, avant tout destinée aux usagers piétons, peut aussi être empruntée par les deux-roues non motorisés. Elle relie le lieu-dit Kermolier au centre-bourg, le long de la départementale 52 reliant Saint-Molf à Saint-Lyphard.

Ce cheminement vise à poursuivre la sécurisation de l'accès au centre-bourg depuis les villages et lieux-dits de la commune tout en s'inscrivant dans la continuité des chemins de randonnée.

Les travaux, démarrés à la mi-juillet, ont été réalisés sur une période de trois semaines, l'utilisation du cheminement ayant été rendue possible au bout de quinze jours.

Le coût global du projet s'élève à près de 73 250 €, le Département ayant subventionné l'opération pour un montant de 10 570 €.



Covoiturage

La Roche Blanche, unique parking pour le stationnement des covoitureurs à Saint-Molf

De nombreux covoitureurs font usage des emplacements situés autour de l'église et plus globalement dans le centre bourg pour stationner. Or, l'aire officielle de covoiturage de la commune se trouve à hauteur du parking de la Roche Blanche.

Un panneau y est installé depuis plusieurs années le long de la rue, du côté du parking de l'école. Sans matérialisation au sol (le parking de la Roche Blanche est en sablé), libre à chacun de placer son véhicule où il le souhaite sur cet espace adapté à un stationnement prolongé.



Ouestgo.fr, la plateforme publique et gratuite pour faciliter votre covoiturage

Résolution n° 1 : tester le covoiturage ! Et si nous profitons de la rentrée pour prendre de bonnes résolutions ?

Pourquoi ne pas tester le covoiturage avec les collègues de bureau ou ceux de votre zone d'activités ?

Trouvez votre covoitureur régulier sur **ouestgo.fr**, la plateforme publique et gratuite du Grand Ouest.

Inscrivez-vous et renseignez votre trajet, 46 000 inscrits vous y attendent !

Une fois, deux fois, trois fois par semaine, c'est vous qui choisissez votre fréquence !

Vous êtes prêts ? Alors, changez, testez, covoiturez !

Plus d'informations sur le site Ouestgo : www.ouestgo.fr

Une question ? Un doute ? Appelez éhop, l'association qui vous accompagne dans votre démarche : tél. 02 99 35 10 77



Le point sur les constructions de logements

Le permis d'aménager du lotissement du Languernais 3 est actuellement en cours d'instruction.

Vingt-six nouveaux logements sociaux auront pu être proposés dans le cadre de ce projet, inscrit dans la continuité de l'Orientation d'aménagement et de programmation (OAP) prévue par le Plan local d'urbanisme.

À terme, ce sont 102 nouvelles familles qui auront pu s'installer sur ce secteur proche de tous les services du centre-bourg.



Avec « Ici commence la mer! », adoptez des gestes simples pour préserver l'eau

Dans le but de valoriser la nécessité de conserver une eau de qualité sur notre territoire, des actions de sensibilisation sont mises en place par Cap Atlantique depuis plusieurs années, à l'image des manifestations organisées autour de l'opération Hello*.

Dans son prolongement, Cap Atlantique et ses 15 communes ont désiré renforcer cette mobilisation autour de cet enjeu primordial que représente la qualité de l'eau.

Cet intérêt commun vise notamment à rappeler le caractère séparatif des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées, un principe régulièrement source de confusion aussi bien pour les résidents principaux que secondaires.



Dénommé « Ici commence la mer », le dispositif a pour objectif, grâce à des plaques installées à des endroits stratégiques de chaque commune, une meilleure appropriation des bons réflexes, tout au long de l'année, face à une grille d'eaux pluviales.

Cela vise à permettre ainsi d'anticiper des rejets (mégots, substances chimiques, pesticides, peinture, graisse, etc.), nuisibles et néfastes à la qualité de notre eau et de ses usages - baignade et pêche à pied, entre autres.

À Saint-Molf, une vingtaine de plaques ont été ou vont être apposées aux abords de différents lieux stratégiques (salle des sports, école, cimetière, rues du centre-bourg, etc.).

En parallèle, des animations auprès des publics scolaires ont été organisées à la rentrée.

* Un stand Hello de Cap Atlantique était présent à l'occasion de deux manifestations, à Saint-Molf: la Fête des battages et le forum des associations.



Plaque de l'opération « Ici commence la mer! » posée à Saint-Molf

Espace Info Énergie : des conseils gratuits et neutres pour mieux gérer l'énergie chez vous

Comment réduire votre facture d'énergie, isoler vos combles, changer vos fenêtres ou encore installer des panneaux solaires?

De multiples entreprises vous promettent des économies mais vous avez des doutes? Des réponses indépendantes existent, auprès de l'Espace Info Énergie.

Cap Atlantique et l'association Alisée organisent des permanences Espace Info Énergie dans les locaux de Cap Atlantique à Guérande, en complément des rendez-vous possibles à Saint-Nazaire.

À partir de vos factures d'énergie, de vos plans ou de votre projet de rénovation, un conseiller énergie identifie avec vous les possibilités d'optimiser l'énergie sur votre logement.

Il apporte un conseil indépendant sur les solutions de rénovation ou de construction envisageables.

Pour obtenir un rendez-vous, il est nécessaire de prendre contact par téléphone, au préalable, auprès d'Espace Info Énergie au **02 4008 03 30** (ligne ouverte de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h du lundi au vendredi, prix d'un appel local).

Plus d'informations sur le site www.info-energie-paysdelaloire.fr



Des nouvelles de la colonie de grands murins protégée située dans l'église

Depuis plusieurs années, dans le cadre du Plan régional d'action chauves-souris Pays de la Loire, le Groupe mammalogique breton a travaillé pour la mise en protection, par arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB), de neuf colonies de mise-bas de chauves-souris en Loire Atlantique. L'un de ces arrêtés concerne une colonie de grands murins, hébergée dans les combles de l'église de Saint-Molf.

Fragiles et menacées, certaines de ces colonies de mise-bas ont connu des déclin importants ces vingt dernières années. Par exemple, la colonie de Jans (APPB) est passée de 150 individus dans les années 1990 à 50 en 2012.

Certaines autres colonies n'ont été découvertes que récemment et il n'est pas encore possible de savoir si celles-ci sont en déclin, stables ou en augmentation. Toutes les colonies de cette espèce font l'objet d'un à deux comptages annuels, pour suivre l'évolution de ces populations.

Avec ces APPB sur ces édifices, la commune s'engage dans la gestion, en concertation avec la préfecture et les acteurs scientifiques de leur bâtiment. Des consignes sur la luminosité, le bruit, les accès des chiroptères, d'éventuels travaux lourds de toiture et de charpente, sont stipulées dans l'arrêté.

La colonie de Saint-Molf est connue depuis 2010 comme abritant des grands murins, l'APPB ayant été mis en place en 2017. Elle accueille, ces dernières années, une population d'une petite dizaine de femelles adultes : 10 adultes et 8 jeunes ont été recensés lors du comptage de juin 2019 (contre 11 adultes et 7 jeunes au printemps 2017). Cet effectif, faible pour l'espèce en question, indique une colonie au statut plutôt précaire.



Plus d'informations sur le site du Groupe mammalogique breton : www.gmb.bzh



La colonie de mise-bas de chauves-souris en 2016

Le saviez-vous ?

Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées par un arrêté ministériel datant du 17 avril 1985 (interdiction de les détruire, capturer, enlever, naturaliser et perturber intentionnellement). Le Grand Murin (*Myotis myotis*) est, de plus, protégé au niveau européen. C'est l'une des espèces les plus menacées de France.

Le Département s'engage en faveur de la rénovation de l'action sociale de proximité



Les centres médicaux-sociaux (CMS) du Département évoluent en espaces départementaux des solidarités (EDS). L'objectif est de coconstruire un projet territorial des solidarités pour améliorer le service rendu aux personnes accompagnées, en renforçant le partenariat avec les acteurs locaux dont les communes, les CCAS et les associations.

Fonctionnement:

Dans chaque EDS, une équipe pluridisciplinaire, animée par un responsable unique propose :

- Un accueil personnalisé et une orientation par des secrétaires médico-sociales ;
- Un accompagnement social par des travailleurs sociaux pour les personnes qui rencontrent des difficultés administratives, financières ou éducatives ;
- Des consultations gratuites par les médecins, sages-femmes et puéricultrices de la protection maternelle infantile.

Quatre priorités:

- Mettre en place un accueil social universel pour améliorer l'information et l'orientation sociale des personnes (lutter contre le non-recours aux droits, éviter les ruptures de parcours, prévenir l'exclusion numérique, apporter une information adaptée sur les démarches liées aux besoins fondamentaux : se nourrir, se loger, se soigner, se déplacer, exister administrativement) ;
- Accompagner les familles dans leur rôle de parents ;
- Favoriser l'insertion sociale des personnes très éloignées de l'emploi dont les allocataires du RSA ;
- Prévenir et lutter contre les violences faites aux femmes.

La commune de Saint-Molf est rattachée à l'Espace départemental des solidarités de Guérande.

Contact: tél. 02 40 24 92 35.

Un deuxième défibrillateur pour la commune



Après l'équipement de la salle des sports Thierry Guihard, un deuxième défibrillateur automatisé externe a été installé au centre culturel Roby Wolff. Placé à l'extérieur du bâtiment, côté rue, il est accessible 24h/24 et 7j/7. Il est doté d'électrodes pédiatriques, adaptées aux enfants de moins de 8 ans et pesant moins de 25 kg. Une formation d'une heure, à l'utilisation de ce dispositif, sera proposée aux responsables associatifs.

Victime ou témoin de violences sexistes et sexuelles, il existe un numéro anonyme et gratuit.

ARRÊTONS LES VIOLENCES 3919

Numéro national d'écoute et d'orientation pour mettre fin au cycle des violences.

ArrêtonsLesViolences.gouv.fr

Votre CPAM vous informe

► Le renouvellement de la CMU-C automatique pour les bénéficiaires du RSA

Depuis le 1^{er} avril 2019, les allocataires du RSA ayant des droits CMUC-C sont dispensés d'effectuer une nouvelle demande.

► La CMU-C contributive arrive!

L'extension de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) aux bénéficiaires actuels de l'aide à la complémentaire santé (ACS) entrera en vigueur au **1^{er} novembre 2019**.

Cette fusion, qui laisse place à la CMU-C contributive, a pour objectif d'**améliorer l'accès aux soins des populations en situation de précarité** en leur garantissant d'avoir accès à un large panier de soins sans reste à charge à un niveau de cotisation limité.

► Le centre d'examens de santé

► Des ateliers d'éducation thérapeutique pour prendre en charge sa santé

Deux programmes d'éducation thérapeutique sont proposés dans les sites de Nantes et de Saint-Nazaire, pour les personnes diabétiques de type 2 et pour prévenir les maladies cardiovasculaires. Il s'agit d'échanges collectifs pour mieux comprendre sa maladie et être plus à l'aise avec son traitement.

Des entretiens personnalisés et de suivi sont aussi proposés. Ces programmes sont pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie.

Pour tout renseignement, contacter le centre d'examens de santé.
Nantes : 02 51 88 88 30. Saint-Nazaire : 02 40 90 86 80

► Des séances d'éducation en santé

L'objectif est de donner les moyens aux participants de renforcer leurs aptitudes à faire des choix favorables pour leur santé dans

les domaines de l'activité physique, de l'alimentation et de la santé bucco-dentaire. Séances organisées pour un groupe déjà constitué.

Pour tout renseignement, contacter Juliette SAFATLY : tél. 02 51 88 88 31.

► La médiation

Vous avez déposé une **réclamation qui n'aboutit pas** auprès de votre caisse d'assurance maladie, vous pouvez ensuite saisir le médiateur de votre caisse primaire d'assurance maladie.

Après un examen attentif, si le dossier relève de sa compétence, le médiateur le prendra en charge jusqu'à sa résolution.

L'objectif est de faire émerger, dans le respect de la règle de droit, une solution acceptable par les deux parties, assortie de toutes les explications nécessaires à une bonne compréhension.

Si le dossier n'est pas de son ressort, le médiateur l'orientera vers le service compétent de votre Caisse d'assurance maladie, vous en informera et veillera à ce qu'une réponse adaptée vous soit apportée.

Vous pouvez aussi saisir directement le médiateur de votre Caisse primaire d'assurance maladie si vous estimez être victime d'un **refus de soins** ou si **votre réclamation concerne vos relations avec un médecin** lorsque, par exemple, vous ne parvenez pas à déclarer un médecin traitant ou en cas de difficultés pour obtenir un rendez-vous chez un médecin spécialiste dans des délais satisfaisants.

Pour saisir le médiateur, rédigez un courrier sur papier libre et adressez-le à son intention à votre Caisse d'assurance maladie.

Pour écrire à la CPAM de Loire-Atlantique, veuillez adresser votre courrier à l'adresse postale suivante : 9, rue Gaëtan-Rondeau - 44958 Nantes cedex 9



PROXILIGUE
PLUS PRÈS DE VOUS.

Les services gratuits de la Ligue contre le cancer à domicile

LE CANCER VOUS COUPE DE TOUT, ON S'OCCUPE DE VOUS ...
MÊME CHEZ VOUS !

CONTACTEZ NOUS
02 40 14 00 14
www.liguecancer44.fr

LA LIGUE
CONTRE LE CANCER
LOIRE-ATLANTIQUE

DIÉTÉTIQUE
SOCIO-ESTHÉTIQUE
SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE
ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES

Une application pour sauver des vies

Sauv life, une application pour smartphone permettant de déclencher l'intervention de citoyens-sauveteurs volontaires auprès des victimes d'arrêts cardiaques. Ce nouvel outil vise à initier le plus rapidement possible les gestes de survie avant même l'arrivée des secours, dans cette situation où chaque minute compte.

Formé ou non, professionnel de santé ou non, chaque citoyen peut agir à son niveau en téléchargeant cette application gratuite.

L'arrêt cardiaque tue 50 000 personnes par an en France. La survie diminue de 10 % chaque minute passée sans massage cardiaque alors que les secours interviennent en moyenne au bout de 13 minutes. Une intervention immédiate d'un citoyen permet de raccourcir les délais et contribue à sauver des vies.

En mettant la technologie au service de l'humain, cette application s'appuie sur deux notions essentielles : l'entraide et la solidarité. Son principe ? L'application géolocalise en temps réel des citoyens volontaires mobilisables évoluant non loin de la victime avant l'arrivée des secours dépêchés par les médecins régulateurs du SAMU. En réalisant les premiers gestes d'urgence, ces citoyens sauveteurs vont gagner les précieuses minutes qui vont augmenter les chances de survie de la victime.

« Chaque citoyen qui télécharge l'application Sauv life est un sauveur potentiel en cas d'arrêt cardiaque. L'objectif est de gagner du temps pour sauver des vies en améliorant la chaîne de survie et le pronostic extrêmement sombre de l'arrêt cardiaque ».



Comment ça marche ?

- Lorsque le SAMU reçoit un appel d'urgence (au numéro d'appel 15) pour un arrêt cardiaque, l'équipe de régulation médicale du SAMU envoie d'une part les équipes médicales du SMUR et des services de secours pompiers sur place et d'autre part déclenche l'application Sauv life.
- L'application géolocalise les citoyens volontaires appartenant à la communauté Sauv life qui sont à moins de 10 minutes à pied du lieu de l'urgence cardiaque. Elle leur notifie l'urgence par SMS et les dirige vers la victime, si le volontaire est disponible pour porter secours.
- Une fois sur place, le volontaire est guidé à la fois par l'application Sauv life et par le SAMU, qui donne les instructions sur la pratique des gestes qui sauvent.
- Les citoyens sauveteurs effectuent les gestes de survie jusqu'à l'arrivée des secours qui prennent ensuite le relais auprès de la victime.



La Permanence d'accès aux soins de santé (Pass)

Centre hospitalier de Saint-Nazaire
Consultation médicale et accompagnement social pour tout public en situation de précarité. Avec ou sans rendez-vous au rez-de-chaussée de la Cité sanitaire
11, boulevard Georges Charpak - service des urgences
tous les jours de 9h à 17h.

Le bail mobilité, vous connaissez ?

C'est un contrat de **location de courte durée** d'un logement meublé. Le bail mobilité donne **plus de flexibilité** au bailleur et facilite l'accès au logement, notamment, à des **étudiants** ou des personnes en **mobilité professionnelle**.

► **Plus d'informations** sur le site de l'Agence nationale pour l'information sur le logement (Anil) : www.anil.org.

Infos droit du travail

Un numéro unique pour contacter les services de renseignements en droit du travail : 0 806 000 126

Les services de renseignements en droit du travail de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Dreecte) des Pays de la Loire sont désormais accessibles grâce à un numéro de téléphone unique : **le 0 806 000 126** (coût d'un appel local), **suivi du numéro de département de votre lieu de travail**.

Ce serveur vocal interactif vient faciliter l'orientation des employeurs et des salariés employés dans le secteur privé.



La préfecture et les services de l'Etat en région
Pays de la Loire



La Salorge des Doudous

Retour sur les 10 ans de la micro-crèche avec Nathalie Coubard, référente technique

Quel a été le sentiment général de l'équipe ?

Toute l'équipe a été ravie de cette journée. Elle a notamment pu en profiter pour revoir quelques anciennes familles. Je tiens à souligner l'investissement de l'équipe et du groupe d'élèves de terminale en bac pro SAPAT du lycée Kerguénez pour la préparation de cette journée. Nous avons été touchées par les remerciements « fleuris » de la municipalité.

Quels ont été les retours des parents ayant participé à l'événement ?

Ils étaient très contents de la journée et ont eu plaisir à retrouver l'équipe et les photos souvenirs. Ce fut une journée de partage où la « barrière » entre parents et professionnelles est facilement tombée. Des ateliers ont eu lieu le matin autour de grands jeux en bois et d'un parcours de motricité. Au même moment, parents et enfants pouvaient prendre la pose en glissant leur visage derrière un panneau à décorer. Et repartir avec une nouvelle photo souvenir.

Comment s'est déroulé l'après-midi ?

Après un apéritif et un pique-nique partagés puis un petit temps de sieste, les enfants ont pu devenir acteurs en herbe le temps du



L'équipe de la Salorge des Doudous « floralement » remerciée

spectacle, « Le Voyage de Balthazar », en se costumant au fil de l'histoire. Dépassant ses appréhensions, toute l'équipe de la micro-crèche est montée sur scène.

Quelles ont été vos impressions vis-à-vis des tout-petits ?

Ils ont pris leur rôle à cœur, surprenant aussi bien leurs parents que mes collègues et moi-même. On a senti qu'ils n'avaient ni peur ni réticence au moment de monter sur scène. Ils nous ont donné des émotions et du plaisir, c'était vraiment une ambiance « bon enfant » !

Le jardinage en pleine éclosion à la micro-crèche !

Le projet avait mûri dans l'esprit de Sylvie, l'une des agents petite enfance de la Salorge des Doudous, depuis plusieurs mois déjà.

Alors qu'elle avait fait le tour de quelques jardinerie avec comme idée initiale de créer un potager, un concours de circonstances l'a amenée à envisager différemment les choses. Avec succès !

C'est ainsi que les tout-petits, depuis la mi-juin, se muent en véritables « jardiniers en herbe », pour leur plus grand plaisir et au joyeux étonnement de Sylvie. « Ils adorent et ont vite compris que les plantes avaient besoin d'être arrosées pour pousser », explique-t-elle. « Nous les avons laissés choisir leurs plants et en une soirée, ils étaient six ou sept à effectuer leurs plantations en faisant des petits trous à l'aide de leur pelle. » Bégonias, géraniums, il y en a pour tous les goûts !

Pour mener à bien son idée, Sylvie a notamment pu compter sur l'investissement et la disponibilité de Joseph, agent des services techniques de la commune. « C'est lui qui a monté les deux bacs et apporté la terre qu'il a bêchée la veille de la soirée plantation », souligne la porteuse du projet.

Même si elle sait d'ores et déjà qu'il faudra expliquer aux enfants que les plantes devront être arrachées en hiver, Sylvie souhaite pérenniser ce projet. « Cela apporte de la diversité dans les activités que nous proposons à la micro-crèche. Et puis il y aura toujours quelque chose dans les bacs, d'autant qu'ils sont faits en bois ».

Un vœu qu'elle compte bien mettre en application, puisque quelques bulbes ont déjà été mis de côté dans la micro-crèche pour être plantés à leur tour dans les bacs, lorsque le moment sera opportun.



Le prêt de jeux, un projet en pleine croissance

Depuis plus d'un an, la micro-crèche entretient un partenariat avec la Récré multicolore, l'Espace jeunes de Saint-Molf et le pôle enfance jeunesse de Piriac-sur-Mer, l'Équip'âges.

Cela lui permettait, jusqu'à maintenant, de bénéficier du prêt de jeux (éveil, symbolique, construction, etc.) par la Maison des jeux, située à Nantes.

En plus de l'association nantaise, la Salorge des Doudous profite,

depuis cette rentrée, des jeux de la Ludothèque de Guérande et, occasionnellement, de celle de Piriac-sur-Mer. La rotation de ces jeux est assurée par Céline, agent petite enfance.

Ce choix pédagogique comporte un double objectif : créer un roulement des jeux et réinvestir cette économie de budget dans les albums jeunesse avec pour finalité de proposer une bibliothèque de qualité aux tout-petits.

Encore plus de transparence pour l'attribution des places en crèche

La micro-crèche est un mode de garde qui vient compléter le dispositif principal de garde sur le territoire communal, qu'est l'accueil par les assistantes maternelles chapoté le Département (en juin 2019, 20 assistantes maternelles sont agréées et proposent un total de 64 places d'accueil, ce qui représente une capacité 7 fois supérieure aux places offertes par la micro-crèche).

La crèche est une offre d'accueil complémentaire, à l'initiative de la commune, qui ne dispose que d'un nombre très limité de places par rapport au besoin des familles. C'est un choix politique de maintenir ce service.

Actuellement la micro-crèche ne rencontre pas de difficulté majeure pour l'attribution des places, mais le nombre de demandes étant en augmentation, la définition de critères pondérés est apparue nécessaire.

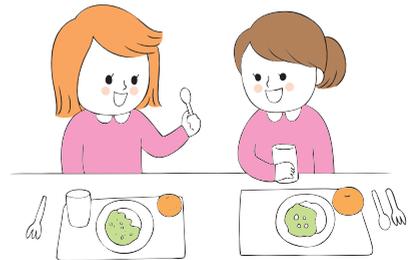
Le conseil municipal a donc adopté en juillet des critères d'attribution des places plus détaillés, et a engagé la micro-crèche en signant avec l'association des Maires de France la « Charte d'engagement en faveur d'une attribution des places en crèche transparente et équitable ».

Restaurant scolaire

La tarification sociale des repas

L'État a lancé en avril 2019 un appel à projet « cantine à 1 € » incitant les organisateurs de restauration scolaire à proposer aux familles les moins aisées un tarif de 1 € le repas, l'État versant alors à l'organisateur 2 € de subvention.

À Saint-Molf, le tarif plancher pour un repas est actuellement de 2,80 € et le repas est facturé en prenant en compte la capacité contributive de chaque famille. Après étude, la commission enfance jeunesse a opté pour ne pas appliquer de tarif social à 1 € au restaurant scolaire. En effet, alors que seuls 3,5 % des repas facturés seraient concernés, cela engendrerait une perte de recette pour la commune de 14 % (soit 9 000 € par an, en prenant en compte le bonus de 2 € de l'État), ce qui déséquilibrerait l'équilibre financier de ce service. Les familles rencontrant des difficultés peuvent se rapprocher du CCAS en cas de besoin d'aide ponctuelle.



Chiffres clés :

- 23 000 repas servis par an
- 68 000 € de participation des familles
- Coût moyen d'un repas : 7,50 € (y compris l'encadrement par les agents communaux)
- Plus de 60 % du coût d'un repas est pris en charge par la commune

L'équilibre nutritionnel

L'association du Pain sur la Planche, financée par l'Agence régionale de santé, a été sollicitée pour accompagner les cuisinières du restaurant scolaire dans l'intégration progressive de protéines végétales dans les menus, conformément aux recommandations de la Loi dite « Égalim ».

Une diététicienne va étudier dans les prochains mois la composition des plats et faire des propositions concrètes et réalistes : il ne s'agit pas de bouleverser entièrement les menus actuels qui répondent déjà aux critères de variété des plats et de fréquence de présentation de la viande et du poisson, en quantité adaptées à l'âge des convives

(distinction maternelle et élémentaire). Il s'agit d'étudier quels aliments seraient aisément intégrables, quelles recettes existantes peuvent être modifiées, tout en prenant en compte les goûts des enfants, bien sûr, afin de leur assurer un apport énergétique suffisant et ne pas créer de gaspillage !

Le saviez-vous ?

Le repas servi au restaurant scolaire doit satisfaire 40 % des besoins en énergie de l'enfant.

Service Enfance

► Les vacances d'été sont terminées...



C'est parti pour la balade en calèche!



La Tour de Pise oui, mais à notre façon!



Les jeux du jardin public de la cure, c'est du sport!



On joue les acrobates, à Parcfolies!



Toujours à Parcfolies mais sur la balance, cette fois!



Une nuit au centre, même pas peur!

► ... mais déjà arrivent celles de la Toussaint!

Pour ces premières vacances de l'année scolaire, les enfants participaient, du mercredi 16 octobre au dimanche 3 novembre, au festival de cinéma jeune public Rêves d'Enfance, organisé par les cinémas Pax du Pouliguen et Atlantic de La Turballe.

Cela leur a notamment permis de découvrir des films d'animation d'art et essai adaptés à leur âge avec, en complément, des ateliers qui leur étaient proposés.

Il était également tout à fait possible pour eux de revenir avec leurs parents, le festival étant accessible aux particuliers.

L'autre activité importante programmée pour les enfants durant cette quinzaine est un après-midi spécial Halloween, programmé à la fin du mois d'octobre.

N.B. : Les locaux de la Récré multicolore seront fermés durant les deux semaines des vacances de Noël!

Service Jeunesse

Des activités d'été entre sport et détente



Des jeux de cartes pour faire le plein de fun chez les jeunes



Direction Luna Park pour les juniors



Les jeunes en sortie karting à Saint-Michel-Chef-Chef



Les juniors à l'épreuve du téléski nautique de la base de Saint-Viaud



Les juniors en délire à Parcofolies !



On sort les muscles à la plage de Mesquer

Les jeunes s'investissent pour leurs vacances de la Toussaint

À l'image des enfants, jeunes et juniors bénéficient, pour ces quinze premiers jours de repos, de nombreuses activités pour souffler tout en s'amusant.

Parmi elles, trois consistent en des rencontres inter-structures puisqu'elles réunissent les services jeunesse de Piriac-sur-Mer, La Turballe, Mesquer et Saint-Molf.

Deux d'entre elles ont déjà eu lieu : la journée ciné-club organisée durant chaque période de vacances scolaires, avec des ateliers conçus par les animateurs. Mardi 22, le thème portait sur des films d'animation comportant une morale.

Un jeu de rôle consacré à Halloween s'est également mis en place le vendredi 25, pour une grande première : il a été créé par les jeunes

de la Récré multicolore pour les juniors des quatre structures. Cela ne s'était jamais fait.

La troisième et dernière rencontre a lieu mercredi 30, avec un tournoi inter-centres de laser game, une activité proposée une à deux fois par an. Quelques places pourraient bien être encore disponibles !

Au-delà de ces sorties, les jeunes et les juniors aiment passer du temps au sein de la Récré multicolore et s'y investissent, en organisant eux-mêmes leurs tournois autour de jeux de rôle, de société ou encore d'activités manuelles.

Plus d'informations sur la page Facebook du service jeunesse : Color D'jeuns.



Du mouvement au sein de l'équipe de la Récré multicolore !

► Quelques évolutions de poste pour cette rentrée scolaire...

Jusqu'alors directeur du service jeunesse, Najib Taga devient animateur au service enfance. Samy... fait le chemin inverse et devient animateur au service jeunesse.



Najib Taga

Côté direction, Sabrina Le Thiec prend la tête du service jeunesse pendant que Guillaume... conserve celle du service enfance.

À la suite du départ de Benoît Legendre du poste de coordonnateur du service enfance jeunesse dans le courant de l'été, c'est à eux que

vous pouvez, pour le moment, soumettre vos questions aux adresses mail suivantes : enfance@saintmolf.fr et jeunesse@saintmolf.fr.

► Et de nouvelles têtes au sein de l'animation

Depuis le mois de septembre, l'équipe de la Récré multicolore compte deux nouvelles venues dans ses rangs, **Julie** et **Laurine**. Respectivement âgées de 25 et 21 ans, les deux jeunes femmes rejoignent les animateurs du service enfance.

Originaire du Croisic et désormais installée à Guérande, **Julie** est en poste depuis le 2 septembre. Titulaire d'un brevet professionnel Jeunesse, Éducation populaire et Sport avec une spécialité Loisirs tous publics, elle sort d'une expérience en qualité d'animatrice en centre de vacances - classe découverte - à Batz-sur-Mer. Elle se passionne pour la musique et le dessin, qu'elle apprend en autodidacte.

Laurine l'a rejointe deux semaines plus tard, le 16 septembre. Elle réside à Assérac d'où elle tient ses origines. Diplômée du BAFa mais également d'un BTS et d'une licence en tourisme, elle vient de terminer une saison en animation avec des 3-6 ans dans un hôtel-club, près de Marseille, à Carry-le-Rouet. Si le travail périscolaire est une nouveauté pour elle, Laurine peut toutefois s'appuyer sur son vécu, déjà bien établi, dans le domaine scolaire. Passionnée par la street dance, elle pratique la discipline à Pornichet.



Laurine et Julie



L'équipe de la Récré Multicolore

► Le retour d'Ophélie Roussel

Directrice adjointe du service enfance, Ophélie Roussel bénéficiait d'un congé maternité durant ces derniers mois. Son retour est prévu pour le 25 novembre.

► La commune tient à adresser ses remerciements :

- à Priscilla Garnaud, qui a assuré le remplacement d'Ophélie Roussel durant son absence ;
- à Cécile Gauthier, directrice du centre de loisirs au mois d'août après avoir été directrice adjointe de Guillaume... en juillet ;
- à l'ensemble des animateurs saisonniers - Benjamin et Charlotte (service jeunesse), Camille, Thibault, Luc, Flavie, Amina (service enfance) - pour avoir contribué à la réussite d'un bel été pour les enfants, aux côtés des animateurs permanents de l'équipe.

► L'équipe du restaurant scolaire accueille un nouvel agent

Depuis janvier, **Anita Prouteau**, 49 ans et habitante de Guérande, évolue aux côtés des agents de la restauration scolaire. En recherche d'emploi après avoir enchaîné plusieurs CDD, elle s'est inscrite en décembre 2018 à l'association La Passerelle, qui lui a permis de trouver ce poste à Saint-Molf. Polyvalente et titulaire d'un CAP Petite enfance, elle est notamment chargée d'assurer la surveillance des enfants durant les récréations et de les accompagner jusqu'au restaurant scolaire le midi. Elle y effectue également le ménage, de même qu'à l'école publique et au centre culturel. Bénévole au Secours populaire et passionnée d'activités manuelles, elle dit se plaire dans son travail grâce à la bienveillance de ses collègues.



École de la Roche Blanche

Un final en apothéose pour le projet coopératif de création théâtrale

La classe de CM2 a travaillé l'année entière sur un projet coopératif de création de pièce de théâtre contemporain à partir du travail de l'auteur Fabien Arca. Pour cela, les élèves ont été aidés à raison de quatre séances, de deux heures chacune, par un comédien professionnel.



Un exemple du travail réalisé en théâtre lors de l'année scolaire précédente

Lors de leur visite du collège du Pays blanc de Guérande, le 17 juin, les élèves ont donné la première représentation de leur pièce, « Moustique », devant quatre classes de 6e et la classe de CM2 de Mesquer. Différents ateliers avaient été préparés par les professeurs à l'occasion de cette journée.



Les élèves de CM2 en visite au collège du Pays blanc de Guérande puis pour donner une représentation de leur pièce « Moustique »

Au cours du même mois, ils ont joué leur pièce pour les classes élémentaires de l'école au centre culturel Roby Wolff, pour les parents dans la salle de La Roche Blanche.

Enfin, le 21 juin, ce fut le grand jour. Nous nous sommes déplacés à Nantes, au Théâtre universitaire, pour une représentation donnée devant 200 personnes, dans un vrai théâtre avec un ingénieur du son, des lumières, des coulisses.

Les enfants ont donné le meilleur d'eux-mêmes et ont aussi fait quelques ateliers avec des comédiens. Surtout, ils attendaient avec impatience la rencontre avec l'auteur, Fabien Arca.



L'un des ateliers menés par les élèves lors de leur déplacement au Théâtre universitaire de Nantes

Une dizaine d'élèves de CM2 formés aux gestes de premiers secours

En tant que monitrice nationale des premiers secours, la directrice de l'école Christine GÉRARD proposait, en juin, une formation diplômante de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1) sur le temps périscolaire. Dix enfants de CM2 y ont participé. Ils ont pu s'initier, entre autres, au massage cardiaque et à l'utilisation d'un défibrillateur. La remise des diplômes s'est ensuite tenue à l'école, le 2 juillet.



Remise des diplômes à l'issue de la formation aux gestes de premiers secours de niveau 1

Des élèves diplômés du permis vélo

À l'issue de leur formation, les élèves de CM2 ont passé avec succès leur permis vélo. Ils ont reçu leur diplôme respectif en classe, le 14 mai, des mains des agents de la police municipale pluricommunale et du Maire de Saint-Molf, Hubert DELORME.



Remise du permis vélo des élèves de CM2 le 14 mai

La rentrée scolaire en bref...

- Un changement est à signaler au sein de l'organisation pédagogique 2019-2020 : M^{me} CORAZZA remplace M^{me} GIRARD-PERRIGAUT pour le niveau CE1 ;
- La directrice, M^{me} GÉRARD, est désormais déchargée de classe le jeudi ;

Éducation physique sportive :

- Les CP/CE2 ont repris avec des cours de natation au premier trimestre ;
- Cinq cours de voile ont été programmés entre septembre et début novembre pour les CM1 et CM2.

École Saint-François

► Quelques infos à propos de la rentrée scolaire...

En cette rentrée de septembre, les élèves ont eu l'agréable surprise de découvrir une structure de jeux flambant neuve qui n'attendait qu'eux depuis la fin du mois de juillet. Cette nouvelle structure, contrairement à l'ancienne, est prévue pour les élèves de la petite section jusqu'au CM2. Évidemment, petits et grands sont enchantés.

Cette année, nous accueillons quatorze nouveaux élèves et commençons avec un effectif de 89 enfants, qui va augmenter à partir de janvier avec l'arrivée de huit nouveaux en toute petite section - ils viendront dès qu'ils auront soufflé leur troisième bougie, entre janvier et juin - en plus de deux autres élèves, en moyenne section et CE1.

Nous constatons que nos effectifs sont dans une bonne dynamique : c'est une excellente nouvelle !

Du côté de l'équipe pédagogique, peu de changements sont à noter, si ce n'est que Roselyne Ménager, enseignante R.A., est remplacée par Justine Guillet. Notre agent spécialisé des écoles maternelles, Camille Fouquet, est en congé maternité jusqu'en janvier 2020 ; Marine Bayle prend son relais.

Nous avons célébré toutes ces arrivées lors de notre première assemblée d'enfants, le 6 septembre, et au cours de notre célébration de rentrée, le 13 septembre.



La structure de jeux, flambant neuve et adaptée à tous les élèves de l'école

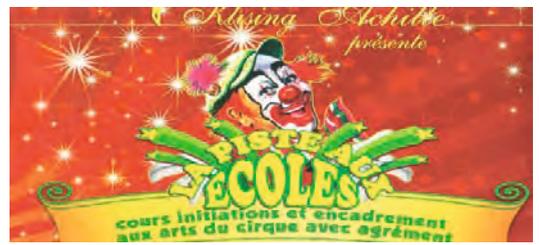
► Le projet de l'année

Le mot d'ordre pour tous nos élèves sera « Tous en piste », avec le cirque Achille Klising.

Celui-ci s'implantera à Saint-Molf durant une semaine, le temps pour nos élèves des quatre classes de découvrir les arts du cirque et cette passion qui anime tous les encadrants de cette « Piste aux écoles ». Cela se traduira par des cours, des initiations et la préparation d'un spectacle qui sera donné le dernier jour de la semaine.

Ce projet va aussi être décliné d'octobre à février avec Géraldine, intervenante du Conservatoire intercommunal de musique de Guérande.

Des informations à ce sujet seront communiquées à travers le prochain Mendulphin.



► Remerciements

Toute l'équipe enseignante et les personnels remercient les parents d'élèves ayant œuvré pour que la structure soit opérationnelle pour la rentrée.

Merci de contribuer, par le biais des matinées de travaux, à faire de notre école un lieu de vie magnifique et agréable à vivre au quotidien.



L'équipe enseignante et pédagogique pour l'année scolaire 2019-2020

Lycée Kerguéneq



Le début de l'année scolaire marquée par une sortie à Nantes

Encadrés par leurs professeurs, les élèves en classe de 1^{re} bac pro du lycée Kerguéneq se sont rendus à Nantes, quelques jours seulement après la rentrée scolaire.

Au cours de cette journée, ils ont notamment pu être reçus au cœur de l'hémicycle du Conseil départemental. Ils ont ainsi été mis en situation dans le but de mieux comprendre le fonctionnement et les missions de cette instance.

L'après-midi était dédié à la réalisation du parcours de l'esclavage, long de 1,5 km, à travers la ville. Grâce à onze panneaux informatifs reliant le musée d'histoire de Nantes - situé dans le château des Ducs de Bretagne - au Mémorial de l'abolition de l'esclavage, ils ont pu s'informer sur le passé négrier de Nantes, accompagnés d'un guide.

Cette journée fut aussi agréable qu'intéressante pour l'ensemble des élèves de la classe.



Les élèves de 1^{re} au siège du Conseil départemental, à Nantes

Découvrez Questions de parents, le site d'informations pour tous les parents en Loire-Atlantique

Qui a dit que la vie de parents était un jeu d'enfant ? Grossesse, santé, éducation, scolarité, vie de famille... il est parfois difficile de trouver des réponses fiables à ses questions. Le site **Questions de parents***, développé par la Caf et le Département de Loire-Atlantique, est là pour ça !

Des réponses et des repères pour tous les parents

Le site **Questions de parents** propose :

- des conseils pour aider les parents au quotidien et dans les situations plus délicates (séparation, deuil...);
- des informations pratiques sur les démarches et les aides;
- un annuaire des lieux d'information, d'écoute et de soutien partout en Loire-Atlantique;
- un agenda des actions de soutien à la parentalité proposées partout sur le territoire;
- un groupe Facebook « Parents en Loire-Atlantique » pour poursuivre les échanges et partager ses questions avec d'autres parents.

Des informations classées en 5 rubriques

- Bientôt parents;
- Parents d'un enfant de 0 à 6 ans;

- Parents d'un enfant de 7 à 11 ans;
- Parents d'un ado ou d'un jeune adulte;
- Les familles face... (au handicap, à la maladie, à l'épuisement parental...).



La parole de professionnels de l'enfance et de la parentalité

Tous les mois, le site propose des dossiers sur des sujets variés : la vaccination, l'éducation sans violence, les chagrins d'amour ou d'amitié, le deuil, etc.

Travaillés en lien avec des professionnels, ces dossiers donnent aussi la parole aux parents qui témoignent de leur expérience.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.parents.loire-atlantique.fr

* Un service du Département et de la Caf de Loire-Atlantique

Spectacle intergénérationnel

Deux acteurs, deux générations mais un même plaisir de monter sur scène

Quelques décennies les séparent et pourtant, depuis plusieurs années maintenant, Catherine Bazire et Noah sont réunis sur les planches de la salle Artymès, à Mesquer, à l'occasion du spectacle intergénérationnel organisé dans le cadre de la Semaine bleue. La douzième édition, une nouvelle fois, devrait leur donner l'opportunité de se donner la réplique.

Tout d'abord, pourriez-vous chacun vous présenter en quelques mots ?

Noah : J'ai 16 ans et habite à Saint-Molf depuis mon tout jeune âge. Je fais des études technologiques au lycée Aristide Briand, à Saint-Nazaire, pour travailler plus tard dans le domaine de l'informatique. Je m'investis beaucoup pour l'espace jeunes et le club juniors de la Récré multicolore.

Catherine Bazire : J'ai 61 ans et vis à Saint-Molf depuis près de quarante ans. J'ai arrêté de travailler il y a deux ans pour des raisons de santé, j'étais alors directrice d'une association d'insertion professionnelle que je préside toujours, tout comme le Clic Éclair'âge de Guérande. Membre des CCAS de Saint-Molf et Guérande, je suis également responsable de la Bibliothèque pour tous, à Saint-Molf.

Comment avez-vous entendu parler du spectacle et pourquoi avez-vous choisi d'en devenir acteur ?

C.B. : J'ai d'abord été spectatrice du tout premier spectacle puis, ayant été 1^{re} adjointe de la commune et par mon rôle au sein du Clic, j'ai très vite accepté de m'engager et rejoindre ainsi l'équipe des acteurs. C'est mon onzième spectacle cette année et je prends toujours beaucoup de plaisir, en tant que présidente du Clic, notamment, à jouer avec eux.

N. : J'ai connu le spectacle grâce à Najib, le metteur en scène, qui m'a demandé si j'étais intéressé à l'idée d'y participer. J'ai rapidement dit oui et, même si les emplois du temps contrarient parfois nos répétitions car ils ne permettent pas toujours que l'on soit

tous là au même moment, je continue de m'investir. C'est d'ailleurs la troisième édition à laquelle je prends part

Qu'avez-vous l'impression que ce spectacle apporte aux aînés et jeunes ?

C.B. : Au nom de tous les aînés, je dirais qu'il permet d'oser des choses, de casser les barrières qui peuvent exister entre notre génération et celles des plus jeunes, justement. On se lâche, on s'amuse, tout simplement. Sans se poser de questions ! Et puis pour les jeunes, je suppose que c'est hyper important pour eux afin de préparer, plus tard, une présentation devant un jury pour obtenir un job.

N. : Comme l'a dit Catherine, je pense que lorsque l'on est sur scène, on peut plus facilement se lâcher, on a plus d'aisance devant un large public. Et puis la relation avec les aînés va au-delà du simple cadre du spectacle. Par la suite, on a plus facilement le réflexe de leur dire bonjour quand on les croise dans la rue, au quotidien, et ils apprécient

Quel regard portez-vous sur l'évolution du spectacle au fil des éditions ?

En chœur : Si l'on tient compte des retours des spectateurs, on a le sentiment qu'année après année, la barre est toujours plus haute. De notre côté, on se demande ce que Najib va encore nous proposer. Mais on a confiance en lui, bien sûr (rires).

Y'a-t-il un moment spécifique qui vous rend impatient ?

N. : Pas particulièrement. Après, évidemment, dans la mesure où nos parents et nos grands-parents se trouvent dans la salle, on a envie de les épater.

C.B. : La première représentation est donnée dans le cadre de la Semaine bleue donc davantage face à un public de personnes âgées. Elle nous permet de trouver nos marques pour la seconde, aussi. Mais de manière générale, des premières répétitions jusqu'à celles avec tous les acteurs, aînés et jeunes, c'est le sentiment de plaisir qui domine.

Finalement, est-ce que ce spectacle ne consiste pas à faire les choses sérieusement sans trop se prendre au sérieux ?

En chœur (ils échantent un regard en répondant) : C'est un peu ça, oui... On y vit des moments de partage avec beaucoup d'émotions. On s'amuse vraiment, ce n'est pas une contrainte.



Les acteurs Catherine et Noah, entourés de Najib et Sabrina, respectivement metteur en scène et costumière du spectacle

Spectacle intergénérationnel « Le chant des druides »,

mercredi 18 décembre et samedi 11 janvier, à 15 h,
à la salle Artymès de Mesquer. Entrée gratuite.

État civil



Bienvenue à...

20/03/2019	Théo DE GOYS
22/03/2019	Tina HAUMONT
29/03/2019	Mélyna GISLAIS
29/03/2019	Mei CRIAUD LIN
05/05/2019	Romane BARLET
07/05/2019	Flora BECKELYNCK
03/06/2019	Cassandra LIONNARD DUGAST
12/06/2019	Arthur LEGAL MICHEL
12/06/2019	Matthew BUTTET
09/07/2019	Mia BELGRAND
19/07/2019	Tom HOULBERT LECLERCQ
19/07/2019	Swann HERVÉ
20/07/2019	Elyo GEORGET
28/07/2019	Charles FOUGERAY
06/08/2019	Mewen TONNERRE
11/08/2019	Kalyana DUCORNEY VALENTIN
17/08/2019	Bleuenn DEPAMBOUR TROFFIGUÉ
28/08/2019	Tess HAMON
01/09/2019	Clémence RICHARD
24/09/2019	Louis RENARD



Tous nos vœux de bonheur à...

13/04/2019	Guillaume BRUAND & Cindy OGER
25/05/2019	Julien FRANCIGNY & Samantha MORICE
08/06/2019	Christophe EON & Vanessa CHARPENTIER
22/06/2019	David PERRON & Charène DUCLOUX
29/06/2019	Didier RIGAUDEAU & Sylvie DARTOIS
06/07/2019	Dominique SALLAUD & Célia COLAS
14/09/2019	Stéphane OLLIVAUD & Florence MARCHAL
14/09/2019	Frédéric GUITTET & Rachel BARILLET
21/09/2019	Kévin JOUAN & Cécile HOUGARD



Ils nous ont quittés...

21/04/2019	Bernard PONCHON - 72 ans
04/07/2019	Édouard BEDNARSKI - 85 ans
29/08/2019	Daniel TÊSI - 68 ans
02/10/2019	Joseph JOUIN - 85 ans

Police pluricommunale

- La police municipale pluricommunale est joignable par téléphone aux heures ouvrables suivantes : 8 h 30-17 h 30 en basse saison ; 8 h-19 h en juillet et août, sur un numéro de téléphone unique pour les trois communes : 02 40 01 78 54.
- Une permanence en mairie de Saint-Molf a lieu tous les mardis de 10 h 30 à 12 h.
- Autres permanences :
en mairie d'Assérac : le mardi matin de 9 h à 10 h 15 ;
en mairie de Férel : le samedi matin de 10 h 30 à 12 h.
- Rendez-vous possibles en dehors des heures de permanences, en mairie d'Assérac.

Aides en cas d'urgence

N° pour toute urgence : 112

(pour les personnes sourdes et malentendantes ou quand l'alerte exige la discrétion orale : SMS au 114 ou application smartphone « Urgence 114 »)

SAMU – CAPS : 15

Sapeurs-pompiers : 18

Police secours : 17 ou 02 40 24 90 42

Police municipale pluricommunale : 02 40 01 78 54

Pharmacie de garde : 37 27 (appel payant)

Médecins de garde : 116 117

Samu social : 115

Victimes ou témoins :

- violences sexistes ou sexuelles : 3919
 - enfants en danger (violences physiques et/ou psychologiques) : 119
- Coupure ou dommage ligne téléphonique** > France Télécom – Orange : 39 00
- Signalement en ligne sur dommages-reseaux.orange.fr
 - Application gratuite pour smartphone « Orange dommages réseaux »
- Coupure ou dommage ligne électrique** > Enedis : 09 726 750 44
- Application gratuite pour smartphone « Enedis à mes côtés »

Bienvenue au nouvel artisan

Empreinte de Styles
Peinture Décoration



Rénovation Int & Ext
Travaux Artistiques
Meubles Peints

06 81 29 52 47

Les dates à retenir

OCTOBRE

- **26 et 27 octobre** de 10 h à 18 h
 - **Week-end gonflé**
- Salle des sports Thierry Guihard
Amicale laïque de l'école la Roche Blanche
Tarifs: 5 € la journée; 8 € les deux jours
Renseignements:
mail. amicale.saintmolf@gmail.com

NOVEMBRE

- **2 novembre** à 20 h
 - **Soirée bavaroise**
- Sous chapiteau chauffé
Comité des fêtes
et Amicale des sapeurs-pompiers
Tarifs: 22 € par personne (repas et spectacle compris) - Réservations (jusqu'au 27 octobre)
Tél. 02 51 16 91 52 (Le Jardin de Virginie);
renseignements: tél. 06 84 23 44 23
(Charles Trouleau)
- **11 novembre**
 - **Commémoration de l'armistice de la Guerre 14-18**
- Bourg/cimetière
Amicale des anciens combattants

- **17 novembre** de 9 h à 17 h
 - **Vide-greniers couvert**
- Salle des sports Thierry Guihard
Saint-Molf Basket
Entrée libre
- **30 novembre et 1^{er} décembre**
 - **Marché de Noël**
- Salle des sports Thierry Guihard
Noël en Fête
Renseignements:
mail. contactnoelenfete@gmail.com;
page Facebook: Noël en fête

JANVIER

- **10 janvier** à 19 h
 - **Vœux du Maire**
- Salle de la Roche Blanche
- **12 janvier** à 12 h 30
 - **Repas des aînés**
- Salle de la Roche Blanche
Mairie & CCAS
Renseignements: tél. 02 40 62 50 77
(mairie)

MARS

- **15 mars** de 8 h à 18 h
 - **Élections municipales**
- Centre culturel Roby Wolff
(bureaux de vote 1 et 2)
Inscriptions sur les listes électorales à réaliser avant le 7 février
Renseignements:
www.service-public.fr (rubrique Particuliers > Papiers et citoyenneté > Élections)
- **22 mars** de 8 h à 18 h
 - **Élections municipales**
- Centre culturel Roby Wolff
(bureaux de vote 1 et 2)
Seulement si un second tour est nécessaire

Événements connus à l'heure de la mise sous presse. **Pour plus d'informations**, consulter l'agenda mis à jour en continu sur www.mairie-saint-molf.fr ou contacter la mairie au **02 40 62 50 77**

Un kit de sensibilisation aux risques numériques



Le dispositif national d'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance a publié un kit de sensibilisation aux risques numériques.

Destiné aux particuliers, aux entreprises mais aussi aux collectivités, ce document pédagogique livre les bonnes pratiques à adopter lorsque vous êtes connecté.

Dans cette « boîte à outils », neuf thématiques sont abordées sous différents supports (fiches pratiques, poster, quiz, autocollants...).

La première d'entre elles concerne la création et la gestion des mots de passe qui sécurisent aujourd'hui l'accès à tous les services du quotidien (messageries, réseaux sociaux, banques...).

Outre les conseils connus - utilisation d'un mot de passe différent pour chaque service ou suffisamment long et complexe - il est expliqué, dans ce kit, de quelle façon utiliser le gestionnaire de mot de passe KeePass. Certifié par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes

d'information (Anssi), ce petit logiciel « permet de stocker en sécurité vos mots de passe pour les utiliser dans vos applications. Il dispose aussi d'une fonction permettant de générer des mots de passe complexes aléatoires. »

Des conseils faciles à appliquer sont également délivrés pour sécuriser les comptes sur les réseaux sociaux, les téléphones portables et réaliser des sauvegardes ou des mises à jour. Sont enfin largement décrites les techniques frauduleuses - hameçonnage, « rançongiciels », arnaque au faux support technique - utilisées par les cybercriminels pour « inciter l'internaute à communiquer des données personnelles. »



Télécharger le kit de sensibilisation :

www.mairie-saint-molf.fr, rubrique « actualités »
ou www.cybermalveillance.gouv.fr

Services municipaux

- Mairie** • 1, rue des Épis • Tél. 02 40 62 50 77
 Fax: 02 40 62 50 77 • accueil@saintmolf.fr • www.mairie-saint-molf.fr
lundi et vendredi: 9 h-12 h/13 h 30-18 h (16 h pendant les vacances scolaires); mardi, mercredi et jeudi: 9 h-12 h/13 h 30-16 h; samedi 10 h-12 h (uniquement état civil et formalités administratives)
- Agence postale en Mairie** • Tél. 02 40 62 51 28
du lundi au vendredi: 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, samedi: 10 h à 12 h levée du courrier: 14 h 45 du lundi au vendredi et 12 h le samedi
- Police municipale pluricommunale** • permanences en mairie le mardi matin de 10 h 30 à 12 h • Tél. 02 40 01 78 54
- Restaurant scolaire**
 Salle de la Roche Blanche - rue de la Roche Blanche
 Tél. 02 40 62 54 10 • enfance@saintmolf.fr
- La Récré Multicolore (Service Enfance Jeunesse)**
 Rue de la Roche Blanche • Tél. 02 40 62 58 43
 jeunesse@saintmolf.fr • enfance@saintmolf.fr
Accueil administratif du lundi au vendredi de 9 h à 18 h
- La Salorge des Doudous (micro-crèche)**
 7, rue du Vesselais • Tél. 02 40 01 58 39 • creche@saintmolf.fr
- RAM Relais d'Assistantes Maternelles itinérant du Pays Blanc**
 Port. 06 72 09 69 48 • ramdupaysblanc@laturballe.fr
- Bibliothèque pour Tous**
 6, rue de la Duchesse-Anne • Tél. 02 40 62 59 70
Ouverture: mercredi, samedi et dimanche de 10 h 30 à 12 h 30

Autres services publics

- Site officiel de l'administration française**
 (tous renseignements): service-public.fr
- Agence nationale des titres sécurisés** (formalités pour immatriculation, permis de conduire, carte d'identité, passeport)
 • ants.gouv.fr
- Préfecture** • loire-atlantique.gouv.fr
- Droits sociaux** • mesdroitssociaux.gouv.fr
- Communauté d'agglomération Cap Atlantique**
 3, av. des Noëllés 44500 La Baule • Tél. 02 51 75 06 80
 www.cap-atlantique.fr
- Office de Tourisme intercommunal La Baule-Presqu'île de Guérande**
 8, place de la Victoire 44500 La Baule • Tél. 02 40 62 58 99
 www.labaule-guerande.com
- Transports collectifs Aleop/Lila Presqu'île**
 Tél. 02 40 620 620 • aleop.paysdelaloire.fr/lila-presquile
- Déchetterie l'Arche Chaussin 44420 Piriac-sur-Mer**
 Tél. 02 40 23 60 09 du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Refuge pour animaux**
 Kerdino 44350 Guérande • Tél. 02 40 53 08 21
- Gendarmerie** • 2, rue Roger Camaret 44350 Guérande
 Tél. 02 40 24 90 42 ou 17
- Trésor Public** • 9, rue Honoré de Balzac 44350 Guérande
 Tél. 02 40 24 90 90
- Pôle emploi** • 3 bis, rue des Noëllés 44500 La Baule
 Tél. candidats: 3949 et Tél. employeurs: 3995
- Mission locale**
 2, rue Louis Léon 44350 Guérande • Tél. 02 40 42 96 76

Établissements scolaires

- École de la Roche Blanche** • rue de la Roche Blanche
 Tél. 02 40 62 59 69 • ce.0440865b@ac-nantes.fr
- École St-François** • 3, rue du Pays Blanc • Tél. 02 40 62 58 95
 • ecole.st-francois651@orange.fr
- Lycée Professionnel Privé Kerguéneq** • Tél. 02 40 24 91 55
 www.kerguenec.net

Culte

- Paroisse Sainte-Anne du Pays Blanc**
 Presbytère 21, rue du Maréchal Leclerc 44420 La Turballe
 Tél. 02 40 23 30 32 • www.paroissedupaysblanc.fr

Santé/Social

- Maison Médicale** • 26, rue de la Duchesse Anne
Médecins: J.-M. CHERIAUX, M. QUÉMENEUR-DEHANT et P. ROUAU-PERRIN • Tél. 02 40 62 52 52
Dentistes: T. LERICHE et U. BIEWER • Tél. 02 40 62 55 04
Infirmières: S. TRACOU, M. LEGRAND et D. PABCEUF
 Tél. 02 40 62 58 06
Orthophoniste: M.-L. LANÇON • Tél. 02 51 10 28 99
- Médecins de garde:** 116 117 (appel gratuit)
- Pharmacie des Salants** • 31, rue de la Duchesse Anne 44350 Saint-Molf • Tél. 02 40 62 51 00
- Pharmacie de garde** • 32 37 (appel payant)
- CAPS (Centre d'Accueil et de Permanence de Soins)**
 appeler le 15 avant de vous rendre au CAPS! Il se situe dans l'enceinte de l'hôpital local Intercommunal de la Presqu'île avenue Pierre de la Bouéxière à Guérande.
- Centre hospitalier** • 11, boulevard Georges Charpak 44600 Saint-Nazaire • Tél. 02 72 27 80 00
- Centre anti poison** • Tél. 02 41 48 21 21
- Kinésithérapeute J. PERRET**
 22, rue de la Duchesse Anne • Tél. 02 44 07 74 01
- Ostéopathe M. BOURDEAUT** 11, place de l'Abbé Biré
 Tél. 02 40 60 26 38 ou port. 06 11 66 37 33
- Psychologue H. GAUCHET-ENGELEN**
 Pend'hué • Tél. 02 40 70 30 36 ou 06 22 94 11 54
- CLIC éclair'age (personnes âgées)** • 26 bis, faubourg St-Michel 44350 Guérande • Tél. 02 40 62 64 64 - du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 (sur rendez-vous l'après-midi). Fermé au public le mardi après-midi
 www.cliceclairage.com
- Repas à domicile Prest Alliance** • Tél. 02 40 00 14 15
- CPAM (assurance maladie)** • Tél. 3646
 www.ameli.fr du lundi au vendredi de 8 h à 17 h 30
 Une seule adresse postale: CPAM de Loire Atlantique 9, rue Gaëtan Rondeau - 44958 Nantes Cedex 9
- CARSAT (assurance retraite)** • Tél. 39 60
- CAF (allocations familiales)** • 1, impasse Anne de Bretagne 44350 Guérande • Tél. 02 40 15 67 90 • www.caf.fr
- Assistances sociales et PMI - Consultation des nourrissons**
 Centre Médico-Social 20, Fbg Saint-Michel 44350 Guérande
 Tél. 02 40 24 92 35
- Cabinet vétérinaire de l'Océan**
 25, rue de l'Océan • Tél. 02 51 76 92 84

Hair Marin

COIFFURE MIXTE

18, rue de la Duchesse Anne • 44350 Saint-Molf
☎ 02 40 62 51 05 • www.hair-marin.com



35 rue de la Duchesse Anne - 44350 Saint-Molf
02 40 61 67 21

www.reveimmobilier.com reveimmobilier@orange.fr

Couverture - Zinguerie
Panneaux photovoltaïques
Bardage : Neuf et restauration

SARL DENAIRE



P. A. du MES - 10, imp. du Breniguen - 44350 SAINT-MOLF
Tél. : 02 40 62 53 07 - Port. : 06 85 50 81 38
sardenairejeanclaude@wanadoo.fr



POSE CARRELAGE
FAÏENCE, PARQUETS
& TOUS REVÊTEMENTS
DE SOLS

David HERMITE
06 10 93 74 75

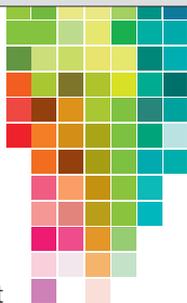
02 40 62 98 34 - bhcarrelage@orange.fr
Le point du jour - 44350 SAINT-MOLF

CAMILLE ET PIERRE PEINTURE
PIERRE HERMITE

06 31 04 49 99
pierrothermite@gmail.com

■ Peinture / Décoration

■ Ravalement tous revêtement
sols et murs



Kervolan 44350 SAINT MOLF



AVICULTEUR
ÉLEVEUR DE VOLAILLES



EARL LE CORMIER
Tél. : 06 89 15 72 53

SAINT-MOLF

PEINTURE DECORATION

G **OURET** Intérieur

Produits décoratifs
Revêtement mural / sol
Imitation pierre naturelle

J **érémy** Extérieur

Ravalement
Traitement Anti Mousse
Imitation pierre naturelle

jeremy.gouret44@orange.fr ST-MOLF 06 88 89 14 15

TERRASSEMENTS



Bernard BICHON

La Vallée de Bel-Air
44350 SAINT-MOLF

02 40 62 51 54

G. GAUTREAU
Maison fondée en 1908

**CHARCUTERIE TRAITEUR
BOUCHERIE**

SAINT-MOLF • LE CROISIC • GUÉRANDE

N°siret
3
8
2
3
8
4
3
0
0
2
0

Jean-Louis BERTHE

PEINTURE
DÉCORATION - PAPIERS PEINTS
RAVALEMENT - REVÊTEMENTS
Sols et murs

1, Théléac - 44350 SAINT MOLF
@ j-l.berthe@orange.fr ☎ 02 40 62 52 65

Le Sel de Guérande

Gros sel
Fleur de sel
Sel aromatisé
Sel agricole
Visite de saline
Gîte Paysan

Nicolas Arnould et Ursula Weiss
Pen d'hué F44350 Saint Molf
salorge@free.fr

La salorge de Rostu

CONTRÔLE CERTISYS

Entreprise de maçonnerie
Michel Berthe

Artisan
NEUF et RÉNOVATION

9 rue du Calvaire
ASSÉRAC
02 40 01 70 13
06 49 08 88 95

20 Théléac
SAINT-MOLF
02 40 62 56 16
06 49 08 88 95

EXPERTS
AMIANTE - PLOMB - PATHOLOGIE DU BOIS
DÉCHETS AVANT DÉMOLITION

☎ 06 03 60 88 80 / 06 23 78 59 37
19 route de Kerhué - 44350 ST MOLF / exobatouest@gmail.com

les p'tits ciseaux
coiffeur visagiste

coloration végétale "couleur Gaia"
Barbier
02.51.16.03.91

3 rue du mès 44350 Saint Molf Facebook: les p'tits ciseaux

ARCHIBAL TERRASSEMENT S.A.R.L.
tous travaux de terrassement
archibal Terrassement@hotmail.fr

Terrasse Bois Clôture Assainissement
Défrichage Terre Végétale Création d'allée

Spécialiste Aménagement Extérieur
Tél : 06 81 44 71 64
GUÉRANDE - LA BAULE - SAINT NAZAIRE

LeSillon
COMMUNIQUONS ENSEMBLE

IMPRIGRAPH
Communication - Print - Digital Groupe

13 rue Victor-Rodrigue - 44260 SAVENAY
Tél. 02 40 58 91 24 - contact@sillon.fr